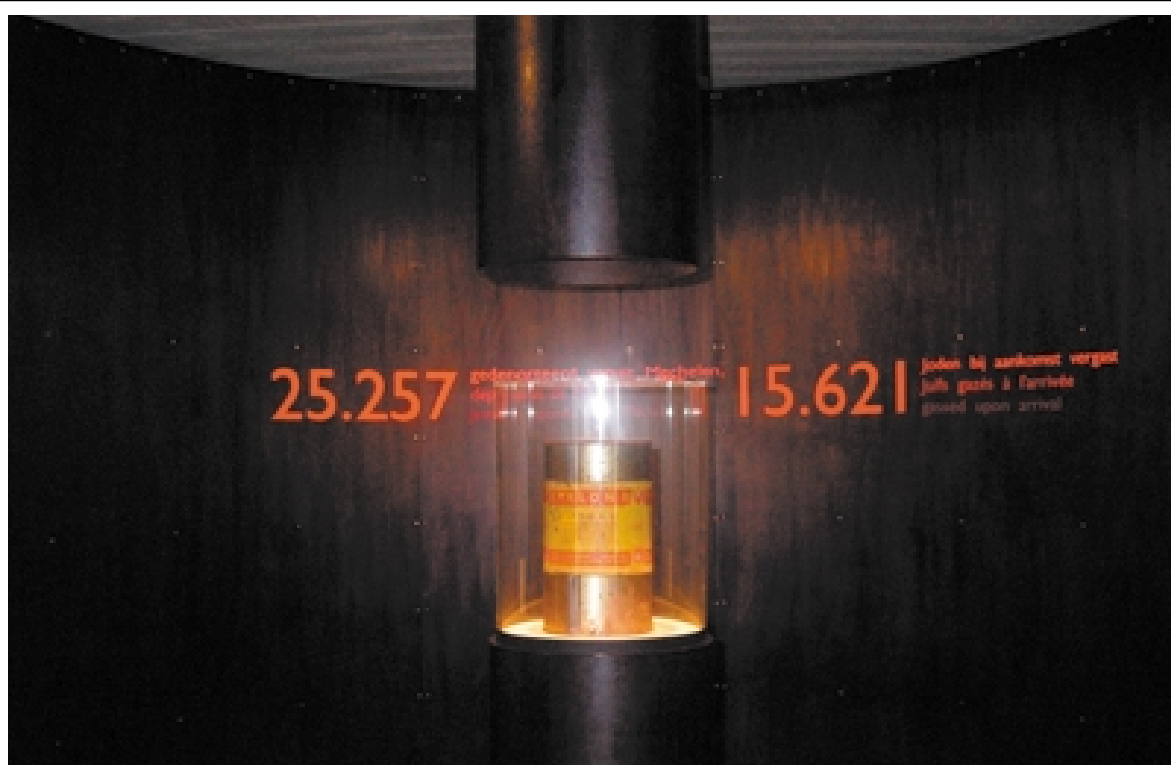


LA SHOAH EN BELGIQUE



Le Musée de la Déportation des Juifs de Belgique, situé à Mechelen à l'endroit même où se trouvait le camp de transit vers Auschwitz, était intitulé «l'antichambre de la mort». C'est de là que sont partis les 25'257 Juifs de Belgique, dont 16'100 ont été gazés dès leur arrivée. A la libération, 1207 d'entre eux étaient encore en vie.

Par Roland S. Süssmann

Contrairement à la France, la Belgique n'a jamais officiellement reconnu sa responsabilité et sa culpabilité dans l'assassinat de pratiquement 50% de sa population juive pendant la Deuxième Guerre mondiale. Ceci explique peut-être pourquoi le premier et unique musée de la Shoah n'a ouvert ses portes dans ce pays que plus de 50 ans après la Libération. Cela dit, il ne fait aucun doute que ce lieu de mémoire mérite le déplacement.

La visite d'un mémorial ou d'un musée de la Shoah est toujours plus émouvante et plus intense lorsque

ce lieu de mémoire est situé à l'endroit même où l'horreur de l'antisémitisme européen était concrétisée dans les faits. Tel est le cas du Musée Juif de la Déportation et de la Résistance de Mechelen, créé à l'endroit même où se trouvait le camp de transit d'où, entre le 4 août 1942 et le 31 juillet 1944, 28 convois de déportation sont partis vers Auschwitz. Six de ces transports ont été arrêtés à Kozel, à 140 km d'Auschwitz, où 815 déportés âgés de 15 à 50 ans ont été contraints au travail de forçat concentrationnaire: ils ont été soumis à l'extermination par le travail. A Malines, les conditions de vie et d'hygiène étaient épouvantables, les mauvais traitements et les exactions s'effectuaient selon le degré d'ivresse des geôliers. Le Musée occupe une aile de l'ancienne caserne Dossin de Saint-Georges. C'est là, à mi-chemin entre



Un grand nombre d'enfants juifs étaient cachés dans des couvents (en couleur sur cette photo).

Bruxelles et Anvers, que les nazis et leurs complices belges ont installé le «SS-Sammellager Mecheln», le centre de rassemblement pour la déportation des Juifs de Belgique. Il faut savoir que deux tiers des Juifs belges ont été gazés dès leur arrivée à Auschwitz: 16'100 personnes sont directement passées des trains à la chambre à gaz. Du tiers restant, seuls 1207 étaient encore en vie à la libération des camps.

L'histoire de la Shoah en Belgique a ceci de particulier que le processus, qui a mené à la déportation de 25'257 Juifs (dont 5'430 enfants dont 150 avaient moins de deux ans), a été lent mais progressif et remarquablement bien programmé. Afin de nous en parler, nous avons rencontré **WARD ADRIAENS**, directeur du Musée Juif de la Déportation et de la Résistance situé à Mechelen.

Malgré le peu de place dont dispose le musée (ce qui est surprenant lorsque l'on constate qu'en fait, les trois quarts de la caserne ont été transformés en appartements de luxe et en archives municipales), l'exposition est remarquablement bien faite, bien étudiée et informative. Elle offre un enseignement intéressant aussi bien au visiteur qui a déjà des notions au sujet de l'histoire de la Shoah qu'au novice total. Le Musée a donc deux aspects: l'histoire de la Solution finale en Europe et sa spécificité belge. L'exposition a plusieurs thèmes: les aides dont les Allemands ont bénéficié en Belgique même et ce aussi bien au niveau de la société que des institutions, la collaboration de l'extrême droite, l'extermination de pratiquement la moitié des Juifs de Belgique, la résistance et finalement l'aide d'une large partie de la population belge, en particulier dans le sauvetage d'enfants.

Mais avant d'écouter M. Adriaens, rappelons quelques dates clé: en 1940, il y avait 56'000 Juifs en Belgique; le 10 mai 1940, occupation de la Belgique par l'Allemagne nazie; le 19 avril 1941, pogrome à Anvers; le 27 mai 1942, ordonnance du port obligatoire de l'étoile jaune; le 4 août 1942, début des déportations vers Auschwitz.

Pouvez-vous en quelques mots retracer l'historique du musée que vous dirigez et nous dire dans quel esprit il a été fondé?

C'est à l'initiative de l'Union des déportés juifs de Belgique et du Consistoire Central Israélite que ce lieu de mémoire a été fondé en 1990 et inauguré le 7 mai 1995 par le roi Albert II dans le cadre de la célébration du 50^e anniversaire de la Libération. Je dois souligner que le gouvernement fédéral, la communauté flamande, la province d'Anvers et la ville de Malines ont apporté leur soutien à cette initiative. Le musée a ouvert ses portes au public le 12 novembre 1996. L'historien Maxime Steinberg a écrit le scénario du musée, le muséographe Paul Vandebotmermet a été chargé du lay-out et Jacques Zajtman en est l'architecte. Ce musée présente la synthèse de la persécution raciale (Juifs et Tsiganes) en Belgique et au nord de la France, jusqu'à Calais, pendant la Deuxième Guerre mondiale. En raison du manque de place, nous avons dû réduire notre synthèse au



Le processus de déshumanisation commençait dès l'arrivée à Mechelen. Outre les objets personnels qui étaient volés, toute forme d'identité était confisquée. Aujourd'hui, des milliers de documents de ce type sont dans les archives du musée.



Les photos originales de familles démontrent l'ampleur des assassinats commis par les Allemands et leurs complices en Belgique.

minimum et nous tenir au strict essentiel. La formule pédagogique selon laquelle ce musée historique est conçu peut se subdiviser en deux parties: chronologique et thématique. La visite dure en moyenne une heure et demie et est dirigée par des guides. Nous recevons environ 30'000 visiteurs par an, dont 80% sont des élèves des écoles secondaires. A peu près 45% de ces jeunes proviennent de la Belgique francophone. Chaque classe est installée comme à l'école, le guide prend la place du professeur et, lorsque les écoliers quittent les lieux, ils connaissent l'histoire et le fonctionnement de cette persécution raciale. Naturellement, cette visite s'inscrit dans le cadre d'une instruction plus large qui se fait à l'école même avant et après. Nous disposons d'une vingtaine de guides, tous volontaires et enseignants, que nous avons formés. Lorsque j'insiste sur le fait que nous sommes avant tout un musée d'histoire, c'est parce que je tiens à faire ressortir les faits et la méthode de la persécution en Belgique bien plus que les émotions. C'est dans cet esprit que le musée a été conçu et les images des assassinats n'apparaissent qu'à la fin de l'exposition. Nous avons voulu démontrer que, contrairement aux pays de l'Est, l'exclusion de la société juive, son isolation et finalement sa déportation ont été programmées de manière très graduelle. Cette descente aux enfers est rapportée sur presque deux tiers de l'exposition. Celle-ci commence par un message très fort, clair et effrayant qui dit au visiteur: «le début de la persécution commence par la ségrégation et la punition de celui qui a la mauvaise mère». Cette pensée est com-

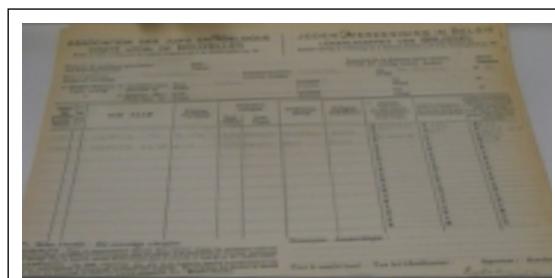
prise par tous. Ceci est d'autant plus important que nous recevons des enfants vivant dans des quartiers maghrébins ou dans les milieux de l'extrême droite, deux groupes qui n'ont aucune sympathie pour les Juifs. Néanmoins, nous réussissons à faire passer notre message.

Sur ce plan-là, que s'est-il véritablement passé en Belgique?

Notre travail se situe à deux niveaux: d'une part, la partie information et exposition pour le public et d'autre part, la gestion de nos archives. Nous pouvons prouver et documenter tout ce que nous affirmons au départ des archives allemandes qui sont en notre possession. Il faut bien comprendre que nous sommes dans une situation unique, car nous déte-



nous pratiquement la totalité des documents établis pendant la persécution. Cela est dû au fait que la Belgique a été libérée en quelques jours et que les responsables n'ont pas eu le temps de détruire ces preuves accablantes. Nous avons là en mains ce que l'on appelle généralement «le cas belge» qui est l'expression, documents à l'appui, de l'organisation sys-



Le registre du Judenrat a été retrouvé et est en possession du Musée de Mechelen.



Le Musée de Mechelen, dont l'exposition est remarquablement bien documentée, ne se limite pas à la présentation de la Shoah en Belgique, mais donne une information générale sur l'ensemble des crimes commis par les Allemands et leurs complices pendant la Deuxième Guerre mondiale.

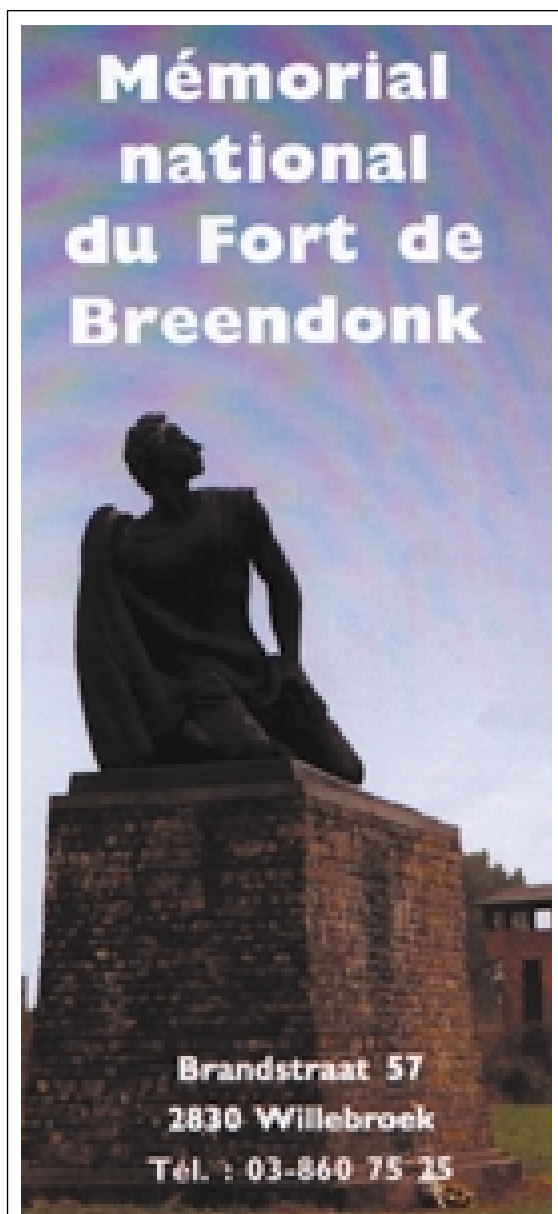
tématique des persécutions. Cela commence par l'établissement du registre des Juifs, qui s'étend sur 212 classeurs. Ceux-ci ont été créés par les communes où des professionnels, fonctionnaires de l'état civil, disposaient de tous les actes de mariages, de décès, de migrations, etc. Il y avait ainsi 56'000 noms sur ces listes. Ceci est également unique, car aucune autre minorité n'a été enregistrée de la sorte. Personne ne savait qui était protestant ou communiste avant la Deuxième Guerre mondiale. Ces dossiers ont été intégralement conservés et nous sommes en train de les digitaliser. Puis il y a les listes que la Kommandantur allemande réclamait régulièrement aux communes et dont les doubles sont présents dans les archives des communes et des provinces. Les Allemands ont ensuite créé le Judenrat (le Conseil des Juifs). Là, un troisième enregistrement a été créé, les Allemands exigeant que chaque Juif soit inscrit comme membre du Judenrat. Cet enregistrement est très important parce qu'il est fait par ménage et par domicile. Ainsi étaient répertoriés les chefs de familles, chaque membre de la famille et même l'employée de maison juive venue d'un pays de l'Est. C'est sur la base de ces données que le «Sicherheitsdienst» de la Gestapo a établi ses fichiers, réunis dans dix mètres carrés de tiroirs métalliques. Chaque personne avait une fiche signalétique à laquelle on ajoutait d'autres documents provenant d'autres enregistrements si bien que progressivement, un petit dossier était établi pour chaque Juif. C'est ainsi par exemple qu'en 1941, 3000 Juifs d'origine allemande qui vivaient à Anvers ont été expulsés vers le Limbourg. A cette

occasion, chaque personne a été fichée avec sa photo. Or, à un moment donné, les autorités ont changé d'avis et rapatrié sur Anvers les personnes ainsi expulsées. La fiche, établie pour l'occasion, a alors été rajoutée dans le dossier du Sicherheitsdienst. Je vais ouvrir ici une petite parenthèse au sujet de cette affaire du Limbourg. Il faut savoir que c'était la province la plus pauvre du pays. Soudain, ces villages ont vu débarquer des familles entières de Juifs avec lesquels personne ne savait quoi faire et qu'il fallait loger et nourrir d'urgence. Ils ont été parqués dans des écoles, des bâtiments abandonnés, etc. De plus, un camp de travail forcé a été créé à Oberfeld, où 300 d'entre eux ont été obligés de défricher le terrain pour creuser des fossés de drainage d'eau. Mais cette option a été abandonnée et les Juifs ont pu retourner chez eux et la plupart ont retrouvé leurs appartements. Le grand pillage des avoirs juifs n'avait pas encore eu lieu.

Pour en revenir à l'enregistrement systématique des Juifs, je vous dirai que non seulement tous étaient connus, mais que sociologiquement, il avait alors été établi que 93% d'entre eux n'étaient pas d'origine belge. La plupart étaient venus de l'Est en différentes vagues et il y avait aussi parmi eux une petite frange bourgeoise, dont certains étaient arrivés de Suisse après la Révolution française. Ils étaient commerçants ou banquiers et ne représentaient en définitive qu'une dizaine de familles. Une grande partie des 56'000 personnes enregistrées était des Juifs qui avaient fui la Russie tsariste dans les années 20, 40% avaient la nationalité polonaise et environ 12'000 étaient venus de l'Allemagne nazie dans les années 30. La grande masse était donc des personnes financièrement faibles. A cet égard, il est intéressant de noter que lorsque nous recevons des jeunes Maghrébins et que nous leur parlons de la migration des Juifs des pays de l'Est vers la Belgique, ils trouvent un moyen de s'identifier à eux, puisqu'eux aussi sont des immigrés. Ils retrouvent un peu de leur histoire.



Le Musée ne dispose que d'une aile dans l'ancienne caserne Dossin de St. Georges, où se trouvait le camp de transit.



Le Fort de Breendonk, à Willebroek, était un camp de tortures, d'exécutions, d'assassinats, de privations et d'anéantissement par les travaux forcés. Les exactions et les tortures infligées aux prisonniers, surtout lorsqu'il s'agissait de résistants, étaient d'une cruauté inimaginable. Parmi les personnes ainsi torturées se trouvaient de nombreux résistants juifs, dont certains ont pu témoigner après la guerre. Breendonk était d'abord dirigé par des SS Allemands mais, dès 1941, des SS Flamands les ont assistés.

Comme je vous le disais, les Juifs étaient donc connus et fichés et c'est doté de cet outil que les arrestations et les déportations ont été organisées et effectuées. Une dernière liste a été établie lors du départ des convois, la fameuse «Transportliste». Au moment de la débâcle, les Allemands ont emmené ces fichiers avec eux mais, pour une raison inconnue,

ils les ont abandonnés sans les détruire. Ils ont été retrouvés par hasard et conservés. Nous savons que les 25'000 personnes qui ont été déportées sont passées par Mechelen car en arrivant ici, chacune a été enregistrée sur une Transportliste. Quand il y avait assez de monde, un train était commandé en vue d'un transport. Le dispatching était fait comme pour du bétail. La liste originale partait avec le train et le double restait ici. A cet égard, il y a encore un point précis sur lequel je me dois d'insister. Le processus de déshumanisation administrative a bien commencé ici au camp de transit. En effet, chaque dossier était complété par des objets personnels des prisonniers comme par exemple, leur carte d'identité, leur carte de membre d'une association, un abonnement de train à leur nom, etc. C'est-à-dire que lorsqu'ils étaient mis dans les trains, leur identité était inscrite sur une liste, mais eux-mêmes étaient déjà dépourvus de toute forme d'identification officielle. Ces documents se trouvent aujourd'hui dans nos archives. Il est important de savoir aussi que le dépouillement total des biens et de l'identité des déportés était une étape essentielle de la Solution finale. A Mechelen, dès son arrivée, chaque détenu passait devant des tables où, après lui avoir confisqué ses papiers d'identité et ses affaires, il recevait un carton avec son numéro d'ordre dans le convoi. Joseph Hakker se souvient de ce qui se passait ensuite: «Une voix ordonnait de mettre dans un chapeau tout ce qu'on avait sur soi et disait qu'on ne pouvait rien conserver». Le SS Max Boden faisait alors l'examen de ce que chacun avait rassemblé. Avant de terminer le pillage, les SS de Mechelen s'assuraient que les détenus ne dissimulaient rien. La fouille corporelle complétait l'opération, elle était accompagnée de coups, de gifles et de coups de cravache et le Dr Krull trouvait un malin plaisir à verser de l'eau de Cologne dans les yeux. Si quelqu'un avait caché quelque chose dans une couture de vêtement, il était déshabillé et battu à sang en public.



Ward Adriaens, directeur du Musée Juif de la Déportation et de la Résistance de Mechelen.



Mémorial à l'entrée du Musée de Mechelen.

Comment se fait-il que ces archives soient encore intactes?

Quelques jours avant l'arrivée des libérateurs, le commandant du camp de transit de Mechelen a ordonné au responsable du chauffage et des douches de brûler les dossiers avec les noms des déportés. La personne chargée de cette tâche n'a pas exécuté cet ordre et a ainsi sauvé les listes. Celles-ci sont aujourd'hui dans les archives de notre musée. Nous disposons encore de deux types de listes: celle des pillages des biens qui a donné lieu à des sociétés de gestions fictives et celle des meubles volés qui étaient expédiés en Allemagne. Pour terminer cette brève description, je dirai encore qu'environ 8000 des 56'000 Juifs fichés sont partis en France au début de la guerre. La majorité a été arrêtée et transférée à Drancy avant d'être déportée vers Auschwitz. La collaboration entre les services de police allemands, français et belges était telle que les arrestations en France des personnes d'origine belge étaient automatiquement signalées aux gestionnaires des fichiers en Belgique.

La visite de votre musée fait-elle partie du programme scolaire officiel?

Non, mais des cours d'histoire et quelques heures consacrées à la Deuxième Guerre mondiale et aux persécutions raciales sont dispensés. Comme les éco-

les sont libres, l'État ne peut pas imposer mais seulement suggérer ce genre de visite. Le fait est qu'à l'initiative des écoles, des directeurs ou des professeurs, les classes secondaires reviennent d'année en année chez nous. A ce stade, notre programme des visites est plein pour l'année, ne serait-ce qu'en raison de notre manque de place. C'est pour cette raison que nous n'avons pas pu consacrer un espace aux gardiens de ce camp, à leur psychologie, à leurs méfaits et à leur sort. La seule chose que nous ayons mentionnée est le fait que le commandant du camp, Phillip Schmitt, a été fusillé. C'est le dernier condamné à mort à avoir été exécuté après la guerre, il a été condamné pour ses exactions au camp de travail et de torture du Fort de Breendonk.

Que s'y est-il passé?

Un total de 41'257 citoyens belges a été reconnu comme prisonniers politiques, dont 13'958 à titre posthume. La majorité était des résistants. Au camp de Breendonk, en plus des travaux forcés, les tortures étaient monnaie courante. De plus, 164 détenus ont été fusillés, 21 pendus et 108 exécutés en d'autres lieux. Au moins 98 ont été battus à mort, noyés, affamés et torturés. De ce camp, 2'230 prisonniers ont été déportés vers les camps allemands de concentration et de déportation.



Les 28 convois partis à Auschwitz sont présentés avec la date de départ, le nombre de déportés, de personnes vivantes à l'arrivée et de survivants à la libération.

Comment voyez-vous l'avenir de votre institution ?

Je ne pense pas que nous pourrions nous agrandir sur le plan de l'exposition à proprement parler. Nous allons continuer notre travail de digitalisation des archives et surtout développer la diffusion de notre message auprès de la jeunesse afin qu'elle sache ce qui s'est véritablement passé et lui faire prendre conscience de ce à quoi l'intolérance raciale peut mener.

Dans un bref article, il est impossible de relater la liste des horreurs, des exactions et des souffrances que les détenus ont subies dans ce que les historiens appellent «l'antichambre de la mort», ce qu'était effectivement le camp de transit de Malines. On peut toutefois s'étonner du fait que dans le guide didactique destiné avant tout aux écoles, les termes suivants figurent: «Le musée ne cherche pas à inspirer des sentiments philosémites (souligné)» et un peu plus loin «le nombre d'Allemands portant une responsabilité réelle est difficile à estimer. Nous ne souscrivons pas à l'idée d'une faute allemande collective». Le tout est entouré de quelques propos bienveillants sur les dangers du racisme, etc. Récemment, un survivant me disait: «N'oublions jamais que l'antisémitisme n'est pas une invention allemande, mais que la Solution finale et Auschwitz le sont !».

Solidarité et Résistance

Amitié et solidarité, tels sont les termes qui ont motivé toute l'action de Maurice Lachmann, ancien résistant et déporté. Il est impossible de résumer sa vie en un seul article, car son combat a été long et difficile. Quant aux anecdotes simplement factuelles mais dramatiques, elles pourraient remplir de nombreux ouvrages. Maurice Lachmann est né à Lodz, en Pologne, et ses parents sont venus s'installer en Belgique alors qu'il avait quatre ans. Il était parmi les tout premiers jeunes Juifs qui, dès 1941, ont rejoint les rangs de la résistance, où il a participé à



Maurice Lachmann, ancien résistant et déporté.



de nombreuses actions contre les Allemands et leurs complices belges. Très jeune, il était politiquement actif dans la lutte contre l'extrême droite, qui a très rapidement collaboré avec le national socialisme. Il a été arrêté par la Gestapo, torturé et déporté à Auschwitz, où il a fait partie des groupes de résistance passive à l'intérieur du camp, mettant tout en œuvre pour réduire les souffrances des autres prisonniers de son entourage direct. Intégré dans la Marche de la mort, Maurice Lachmann a ensuite été transféré dans le terrible camp de travail forcé d'Ebbensee en Autriche, d'où il s'est finalement évadé.

Aujourd'hui, malgré son grand âge, M. Lachmann continue son combat contre l'extrême droite. Il va dans les écoles et dans les collèges diffuser son témoignage et avertir contre les excès du racisme et de l'antisémitisme. Dans ce but, il a effectué 27 voyages à Auschwitz avec des jeunes Juifs et non-juifs. A la question de savoir comment un homme comme lui, qui a vu ce que l'on peut imaginer de plus terrible quant au mal qu'un homme peut faire à un autre, évalue la situation belge par rapport à la renaissance de l'antisémitisme aujourd'hui, il nous a notamment déclaré: «Je ne suis pas étonné par ce qui se passe actuellement. A mon époque, l'extrême droite était dirigée par Léon Degrelle qui savait convaincre la jeunesse. Malheureusement, j'ai raté deux attentats contre lui. L'extrême droite a toujours vécu dans l'ombre tout en étant présente en permanence. Aujourd'hui, elle se fait de nouveau entendre et tombe sur un terrain fertile. Mais à mon avis, la lutte contre l'antisémitisme passe en tout premier lieu par la bonne entente, l'unité et l'amitié entre Juifs... Ce n'est pas gagné !».

(Reportage photos: Bethsabée Süßmann)

Le Musée de la Déportation des Juifs de Belgique, situé à Mechelen à l'endroit même où se trouvait le camp de transit vers Auschwitz, était intitulé «l'antichambre de la mort». C'est de là que sont partis les 25'257 Juifs de Belgique, dont 16'100 ont été gazés dès leur arrivée. A la libération, 1207 d'entre eux étaient encore en vie.

Un grand nombre d'enfants juifs étaient cachés dans des couvents. Sur cette photo, ils sont présentés en couleur.

Le processus de déshumanisation commençait dès l'arrivée à Mechelen. Outre les objets personnels qui étaient volés, toute forme d'identité était confisquée. Aujourd'hui, des milliers de documents de ce type sont dans les archives du musée.

Le registre du Judenrat a été retrouvé et est en possession du Musée de Mechelen.

Les photos originales de familles démontrent l'ampleur des assassinats commis par les Allemands et leurs complices en Belgique.

Propagande antisémite.

Le Musée de la Résistance et de la Déportation de Mechelen ne dispose que d'une aile dans l'ancienne caserne Dossin de St. Georges, où se trouvait le camp de transit. Les autres locaux ont été transformés en appartements de luxe...

Ward Adriaens, directeur du Musée Juif de la Déportation et de la Résistance de Mechelen.

Le Musée de Mechelen, dont l'exposition est remarquablement bien documentée, ne se limite pas à la présentation de la Shoah en Belgique, mais donne une information générale sur l'ensemble des crimes commis par les Allemands et leurs complices pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Le Fort de Breendonk, à Willebroek, était un camp de tortures, d'exécutions, d'assassinats, de privations et d'anéantissement par les travaux forcés. Les exactions et les tortures infligées aux prisonniers, surtout lorsqu'il s'agissait de résistants, étaient d'une cruauté inimaginable. Parmi les personnes ainsi torturées se trouvaient de nombreux résistants juifs, dont certains ont pu témoigner après la guerre. Breendonk était d'abord dirigé par des SS Allemands mais, dès 1941, des SS Flamands les ont assistés.

Petit chandelier de Hanoucah réalisé par M. Gourarié pendant sa détention dans le camp de transit.

Mémorial à l'entrée du Musée de Mechelen.

Les 27 convois partis à Auschwitz sont présentés avec la date de départ, le nombre de déportés, de personnes vivantes à l'arrivée et de survivants à la libération.

Maurice Lachmann, ancien résistant et déporté.